

**COMPTE-RENDU
DE
LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU
9 MAI 2019 – 20 H 45**

PRESENTS : Tous les membres en exercice, sauf :

- Monsieur Sylvain MATHIEU, absent excusé,
- Madame BIZANIER ép. SAHNOUNE Karine absente excusée

Date de convocation : 3 mai 2019

Sous la Présidence de Jean-Claude MAZAUDIER.

Madame Karine PERROTIN a été nommée secrétaire de séance.

Approbation du Compte-rendu Du 7 mars 2019 : VOTE : UNANIMITE

---oooOOOooo---

QUESTION RAJOUTEE A L'ORDRE DU JOUR
Avec l'accord unanime des membres du Conseil Municipal

- DIA : parcelle AC N°455 impasse des Tournesols
- DIA : parcelle AN N°641 les Pelissières
- PLU : modification simplifié N°2 – changement de zonage de 2 parcelle (UP ver UC)
- PLU : modification N°3 : changement de règlement (littéral et graphique) pour sécuriser juridiquement l'activité de Green Park.
- PLU : révision N°1 avec examen conjoint – réduction partielle d'un EBC (projet hydroélectrique)
- Signature de la convention « contrat enfance et jeunesse »

1°) droit de préemption urbain DIA section AC N°441 :

D'une superficie de 859 m² - Lot les Campagnes

Vendeur : ROHR Pierre
Acheteur : TARONT Karine

Résultat du vote : Pour : 0 ; Contre : 15 ; Abstentions : 0

2°) droit de préemption urbain DIA section AH N°275 :

D'une superficie de 696 m² - 125 rue Résidence du Claux

Vendeur : SIMONOT Michel
Acheteur : RAYMOND Carine

Résultat du vote : Pour : 0 ; Contre : 15 ; Abstentions : 0

3°) droit de préemption urbain DIA section AH N°288 :

D'une superficie de 730 m² — 165 rue Claux Augier

Vendeur : M et Mme COULON Frédéric
Acheteur : Mme JACQUOT M

Résultat du vote : Pour : 0 ; Contre : 15 ; Abstentions : 0

4°) droit de préemption urbain DIA section AE N°431 :

D'une superficie de 1000 m² - 120 imp. Des Micocouliers

Vendeur : Mme DEL FAVA Annick
Acheteur : M et Mme THOMAS Patrick

Résultat du vote : Pour : 0 ; Contre : 15 ; Abstentions : 0

5°) droit de préemption urbain DIA section AE N°99 et 100 :

D'une superficie de 37 et 46 m² - le Village

Vendeur : Mme VASSEROT Florence
Acheteur : M AZZIMANI Mohamed

Résultat du vote : Pour : 0 ; Contre : 15 ; Abstentions : 0

6°) AGENCE D'URBANISME :

Le montant de la cotisation est de 300.00 € par an.

Résultat du vote : Pour : 15 ; Contre : 0 ; Abstentions : 0

7°) PERSONNEL COMMUNAL : création d'un poste de rédacteur territorial principal 1^{ère} classe :

Création d'un poste de rédacteur territorial principal de 1^{ère} classe à partir du 1^{er} septembre 2019..

Résultat du vote : Pour : 15 ; Contre : 0 ; Abstentions : 0

8°) vente d'une parcelle communal de 21 824 m² - lieu-dit « l'Argile » à la société GRASSET ROMUALD :

Cette parcelle situé en zone 2AUE du PLU est compatible avec l'activité de la société GRASSET ROMUALD qui créera une boulangerie industrielle sans vente de pain sur place.

La superficie est de 21 824 m² au prix de 15 € le mètre soit 327 360 €.

Le service des domaines évalue le prix au m² à 25 € avec une marge de 10% soit 22.50 €/m².

Mais ce service ne prend pas en compte que d'une part, cette société achète la totalité du terrain et d'autre part, que la commune n'a pas à engager des dépenses importantes pour la viabilisation.

Résultat du vote : Pour : 15 ; Contre : 0 ; Abstentions : 0

9°) BUDGET GENDARMERIE : décision modificative N°1 :

Recettes de fonctionnement :	3 700.00 €
Dépenses de fonctionnement :	3 700.00 €
Recettes d'investissement :	32 000.00 €
Dépenses d'investissement :	32 000.00 €

Résultat du vote : Pour : 15 ; Contre : 0 ; Abstentions : 0

10°) Subvention aux associations pour l'année 2019 (association école de raseteurs et Club taurin Lou Biou :

Une subvention est accordée :

- Ecole de raseteurs :	160.00 €
- Club Taurin :	160.00 €

(M. Guy CHANEAC, ne prend pas part au vote pour « école de raseteurs)

Résultat du vote : Pour : 14 ; Contre : 0 ; Abstentions : 0

11°) QUESTION RAJOUTEE : DIA AC N°455 :

D'une superficie de 700 m² - 152 imp. Des Tournesols

Vendeur : CONSTANT Sylvain et Mme BARON Elodie
Acheteur : Mme MARIE Myriam

Résultat du vote : Pour : 0 ; Contre : 15 ; Abstentions : 0

12°) QUESTION RAJOUTEE : DIA AN N°641 :

D'une superficie de 518 m² - Les Pelissières

Vendeur : SARL TERRES DU SOLEIL
Acheteur : M. AZEVEDO et Mme COSTA MARTINS

Résultat du vote : Pour : 0 ; Contre : 15 ; Abstentions : 0

13°) QUESTION RAJOUTEE : PLU – modification simplifiée N°2 – changement de zonage de 2 parcelles (UP ver UC) :

Le changement de zonage pour ces deux parcelles de 1290 m² au total à proximité de la gendarmerie présente un intérêt pour la commune. En effet, celle-ci pourra vendre ces deux parcelles.

Cette modification n'entraînera pas d'enquête publique.

L'autorisation est donnée au Maire pour enclencher la procédure.

Résultat du vote : Pour : 15 ; Contre : 0 ; Abstentions : 0

14°) QUESTION RAJOUTEE - PLU : modification N°3 – changement du règlement (littéral et graphique) pour sécuriser juridiquement l'activité de Green Park :

Green Park est implantée actuellement sur des terrains classés AR (agricole soumis au risque inondation) dont le règlement n'est pas adapté à l'activité.

Il convient de procéder à une mise à jour du règlement pour apporter plus de sécurité juridique.

L'autorisation est donnée au Maire pour engager la procédure.

Résultat du vote : Pour : 15 ; Contre : 0 ; Abstentions : 0

15°) QUESTION RAJOUTEE - PLU : révision N°1 avec examen conjoint – réduction partielle d'un EBC (projet Hydroélectrique :

Il s'agit de réduire légèrement la surface de l'EBC situé rive gauche du Gardon à proximité du seuil dans le but de permettre la construction d'un local technique nécessaire à l'implantation d'une turbine hydroélectrique.

(Mme Lisette RAVAT, ne prend pas part au vote)

Résultat du vote : Pour : 14 ; Contre : 0 ; Abstentions : 0

16°) Subvention DEFI 2 FAM pour la Raid Amazones :

Une subvention de 200.00 € est accordée.

Résultat du vote : Pour : 15 ; Contre : 0 ; Abstentions : 0

QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES :

- Une journée pédagogique devrait être organisée entre l'école de St-Chaptes et la Fédération de Courses Camarguaises le 4 juin prochain.
- Samedi 18 mai : tiente pédagogique aux arènes
- Mardi 1^{er} octobre : concert de Jazz,
- 23 septembre : concert de Jazz pour les enfants (à partir du CP) salle PLOMA à NIMES,
- Prochain journal du « Bien-vivre » le 15 juillet (les articles doivent être donnés pour juin),
- La réfection des chemins continue
- Les élections européennes auront lieu le 26 mai de 8 h à 18 h (1376 votants),
- Cinéma de plein air le 14 juin à partir de 21h30 « La Vache » organisé par le CMJ (accueil entre 20h/20h30 avec buvette) (2 € par adulte – gratuit pour les enfants)
- L'inauguration de la nouvelle gendarmerie aura lieu le 14 juin,
- Le chariot élévateur va être changé car il est irréparable.

---oooOOOooo---

Compte-rendu établi par Madame PERROTIN Karine, secrétaire de séance.

---oooOOOooo---